

ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

71, Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc, J8Y 3G5 – Tél : 819-777-8662 Téléc. : 819-777-1594

Conseil d'établissement du 19 décembre 2012

1. Présences et vérification du quorum (art. 61)	<p>Sont présents : Anik Asselin, parent Pascale Bissonnette, personnel de soutien Danièle Blier, personnel enseignant Pascal Dehoux, parent Diane Lemieux, parent Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde Renée-Anne Ouellet, parent Pierre Pharand, parent Tina Renaud, personnel de soutien Céline C.-Renaud, directrice</p> <p>Est absente : Dominique Charest, personnel enseignant</p> <p>Le quorum est atteint à 17h05.</p>
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour CÉ. 12-13-21	<p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p> <p>EN CONSÉQUENCE sur proposition de Anick Asselin, il est résolu à l'unanimité;</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 19 décembre 2013 du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco ;</p> <p><u>Avec les modifications suivantes :</u></p> <p>Remplacement au point 13, tableau comparatif, achat structure de jeux par sous noirs 4^e année. Sur 4 propositions, seulement une compagnie a répondu.</p> <p>Résolution adoptée à l'unanimité</p>
3. Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2012 (art.69) CÉ. 12-13-22	<p>Sur la proposition Tina Renaud, le procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2012 est adopté.</p> <p>Résolution adoptée à l'unanimité</p>

<p>4. Suivi au procès-verbal</p>	<p>Demande d'information sur les classes Kangourou et Panda. Madame Renaud explique que ce sont des classes d'aide avec une clientèle âgée entre 8 et 12 ans, avec un trouble grave de comportement et de la santé mentale. Une lettre d'information sera écrite par l'équipe-conseil pour informer les gens. Cette information sera affichée sur le site de l'école.</p>
<p>5. Questions du public</p>	<p>- Ballon poire : Un parent demande s'il est véridique que l'école n'ait aucun ballon poire. M. Mogé indique que nous en avons au SDG et au CPI.</p> <p>- Code blanc : Nous avons reçu des appels concernant le code blanc. Les gens veulent savoir si nous aurons une pratique. Mme Renaud nous informe que la pratique est en collaboration avec le service de police de la ville de Gatineau. Nous attendons la confirmation de la date qui devrait être entre janvier et juin 2013.</p>
<p>6. Nomination personnel de soutien CÉ.12-13-23</p>	<p>CONSIDÉRANT la vacance du poste ;</p> <p>CONSIDÉRANT l'intérêt de Madame Bissonnette, secrétaire d'école ;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lemieux que Madame Pascale Bissonnette siège sur le CÉ comme représentante du personnel de soutien.</p>
<p>7. Courrier reçu</p>	<p>La CSPO a remis une carte pour les fêtes au président et aux membres du CÉ de l'école.</p>
<p>8. OPP</p>	<p>- Madame Lemieux parle au nom de Madame Charron. Elle nous informe que le texte concernant toutes les activités qui auront lieu durant l'année scolaire à l'école St-Jean-Bosco, devrait apparaître sur le site de l'école. De cette façon, les parents seront informés que nous sommes à la recherche de gens pour le bénévolat. Ils pourront ainsi communiquer avec l'école s'ils veulent donner de leur temps.</p> <p>- Madame Renaud va remettre la date du BBQ lors de la prochaine réunion.</p>

<p>9. Semaine de relâche 2013 Service de garde CÉ. 12-13-24</p>	<p>En ce qui concerne la semaine de relâche 2013, il y a eu 12 réponses positives mais aucun paiement encore de déboursé, au montant prévu de 124, 00\$ (date limite 8 janvier 2013).</p> <p>CONSIDÉRANT l'historique d'ouverture du service de garde,</p> <p>CONSIDÉRANT le programme d'animation ;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Renée Anne Ouellet, que le SG soit ouvert durant la semaine de relâche du 4 au 8 mars 2013, si lors de l'inscription en janvier, nous avons un minimum de 48 inscriptions. Toutefois, si le nombre d'inscription est inférieur à 48, les membres du C.E. seront informés par courriel et devront décider si le Service de garde sera ouvert ou fermé.</p> <p>Les heures d'ouverture et de fermeture seront de 7H15 à 17H15.</p>
<p>10. Sondage entrée progressive préscolaire</p>	<p>Madame Renaud dépose le constat du sondage réalisé auprès des parents des enfants du préscolaire 5 ans de l'école St-Jean-Bosco.</p>
<p>11. Projet activités parascolaire au service de garde CÉ. 12-13-25</p>	<p>CONSIDÉRANT la demande concernant les activités parascolaires après les heures de classe ;</p> <p>IL EST ACCEPTÉ PAR Madame Renaud, de louer le gymnase après 17h, si activités parascolaires à lieu.</p>
<p>12. Entrée progressive du Préscolaire 2012-2013 CÉ. 12-13-26</p>	<p>CONSIDÉRANT les résultats de l'analyse de l'entrée progressive des élèves de la maternelle 2012-2013. ;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Diane Lemieux que l'on maintienne le même horaire que l'an passé. Le SDG sera disponible le mercredi en pm sur inscription.</p>
<p>13. Projet sous noirs 4^e année CÉ. 12-13-27</p>	<p>CONSIDÉRANT que les élèves de la 4^e année veulent faire une cueillette de sous noirs pour l'achat d'objets pour la cour d'école (corde à danse etc) au printemps et pour faire des mathématiques ;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Danièle Blier ;</p> <p>D'ADOPTER le projet des élèves de 4^e année.</p>
<p>14. Sous-comité de l'aménagement de la cour d'école</p>	<p>Anne-Marie Simard attend le document pour le reçu d'impôt. Elle a envoyé l'appel d'offre pour l'achat de la structure de jeu.</p>

<p>15. Parole au président et représentant du comité de parents</p>	<p>Monsieur Pharand était présent à la rencontre du comité de parent qui a eu lieu le 18 décembre dernier. Il partage avec les membres les grandes lignes de la réunion.</p> <p>Certains points discutés lors de cette réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fusion des commissions scolaires - discussion au sujet des classes d'aide (45 min)
<p>16. Parole aux membres du personnel</p>	<p>Noël approche. La rencontre des parents et le bulletin ont tenu tout le monde bien occupé.</p> <p>Discussion au sujet du projet "Journal Web" du SDG.</p> <p>Madame Renaud souhaite un Joyeux Noël à tous les membres du CÉ et remercie les membres pour leur appuie.</p>
<p>17. Parole de la représentante du comité EHDAA</p>	<p>Aucun point discuté.</p>
<p>18 Date de la prochaine séance</p>	<p>Mardi le 13 février 2013 à 17h00.</p>
<p>19 Levée de la séance CÉ. 12-13-28</p>	<p>À 18h55, la levée de l'assemblée est proposée par Pierre Pharand.</p> <p>Résolution adoptée à l'unanimité.</p> <p>Le président Pierre Pharand</p> <p>La directrice Céline C. Renaud</p> <p>Notes prises par Céline C. Renaud</p>